



**DEMANDE DE PRÉ-INSCRIPTION SCOLAIRE 2021-2022
ENTRÉE EN TPS ENFANTS NÉS EN 2019**

**Cadre réservé à
l'administration :**

Nom de l'enfant :

École de secteur :

École d'affectation :

N° Maelis :

INITIALES AGENT :

DÉPOSÉ LE :

SAISI LE :

**Le dossier est à retourner au guichet unique dûment complété
ou à envoyer : affaires.scolaires@mairie-orly.fr
avant le 12 février 2021**

Quatre écoles (Noyer Grenot, Joliot-Curie, Marcel Cachin et Paul Eluard) peuvent accueillir des enfants de moins de 3 ans (nés en 2019), dans la limite des places disponibles.

Les enfants concernés sont ceux qui ont atteint l'âge de 2 ans au jour de la rentrée scolaire.

L'inscription en toute petite section est soumise à une commission (Ville-Éducation Nationale) qui délibère en mai. La réponse sera transmise aux familles par courrier uniquement, après avis de la commission.

Je sollicite une place en pôle Toute Petite Section (TPS) : OUI NON

Motivations pour une inscription en TPS :

.....
.....
.....
.....
.....

ENFANT À INSCRIRE :

Nom : Prénoms :

Garçon Fille

Nationalité :

Date de naissance : ____ / ____ / ____

Lieu de naissance :

Date du vaccin DTP : ____ / ____ / ____

Mode de garde actuel : Halte-garderie Assistante maternelle Crèche Autres

Projet accueil individualisé (PAI) validé par le médecin scolaire en cas de maladie chronique

Repas de substitution

Intervention scolaire en cas de maladie chronique

Autorise l'intervention médicale

Autorise la prise de photo et de vidéo

ATTENTION

L'inscription scolaire définitive de votre enfant vous sera communiquée par la direction de l'école qui prendra contact avec vous, sur les modalités de rentrée scolaire de votre enfant.

	Représentant Légal 1	Représentant Légal 2
NOM :		
NOM DE JEUNE FILLE :		
PRÉNOMS :		
LIEN DE PARENTÉ AVEC L'ENFANT :		
ADRESSE :		
TÉLÉPHONE FIXE :		
TÉLÉPHONE PORTABLE :		
ADRESSE E-MAIL :		
SITUATION FAMILIALE :	<input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Concubinage <input type="checkbox"/> Séparé(e) <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Pacsé(e) <input type="checkbox"/> Veuf(e)	<input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Concubinage <input type="checkbox"/> Séparé(e) <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Pacsé(e) <input type="checkbox"/> Veuf(e)
N° ALLOCATAIRE CAF :		
PROFESSION :		
NOM DE L'EMPLOYEUR : ADRESSE : TÉLÉPHONE DE L'EMPLOYEUR :		

FRÈRE(S) ET SŒUR (S)

	NOM ET PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE FRÉQUENTÉ LE CAS ÉCHÉANT	NIVEAU
1				
2				
3				
4				

**PERSONNES AUTORISÉES A VENIR CHERCHER L'ENFANT ET/OU À PRÉVENIR EN CAS
D'URGENCE
(AUTRES QUE LES PARENTS)**

NOM / PRÉNOM	LIEN DE PARENTÉ	ADRESSE	TÉLÉPHONE	AUTORISER À VENIR CHERCHER	PERSONNE À PREVENIR EN CAS D'URGENCE

Nous attirons votre attention sur le fait que tout dossier incomplet ne pourra être traité
JE CERTIFIE SUR L'HONNEUR L'EXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS FIGURANT CI-DESSUS

En accord avec l'article 372-2 du code civil, à l'égard « des tiers de bonne foi, chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre, quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant », je certifie en outre sur l'honneur que l'inscription scolaire de mon enfant est effectuée conjointement.

- Je m'engage à fournir toute modification concernant mon compte famille.
- J'atteste avoir lu et approuvé le règlement de gestion de la régie de recettes principale pour les prestations municipales, consultable en ligne ou au guichet unique.
- J'autorise la ville d'Orly à recueillir des informations me concernant auprès de la CAF, dont mes ressources, afin de vérifier mon éligibilité aux tarifications liées à ma situation et de simplifier mes démarches.

Fait à _____, le :

Signature des responsables légaux :

Vos données à caractère personnel recueillies ont pour finalité l'inscription de votre enfant à l'école, à la restauration scolaire et aux activités périscolaires. Elles sont conservées jusqu'à la fin de scolarité de votre enfant. Les responsables du traitement sont la Ville d'Orly, la Caisse des écoles et les établissements scolaires. Conformément à la loi "Informatique et Libertés" modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de limitation ou d'opposition du traitement, du droit à la portabilité et du droit d'introduire une réclamation par courrier, auprès de la Ville d'Orly-Centre administratif municipal 94311 Orly Cedex ou de la CNIL (www.cnil.fr).

PIÈCES À FOURNIR (originaux et copies) :

- Formulaire dûment rempli, daté et signé
- Photocopie du carnet de santé (2 pages des vaccins), sous enveloppe cachetée
- Photocopie de la pièce d'identité du représentant légal 1
- Photocopie de la pièce d'identité du représentant légal 2
- Le dernier avis d'imposition
- Copie du projet accueil individualisé validé par le médecin scolaire en cas de maladie chronique, sous enveloppe cachetée

Photocopie de justificatif de domicile :

- Quittance de loyer datant de moins de 3 mois ou acte de propriété ou partie de l'acte de vente définitif (pour les nouveaux propriétaires) portant mention de l'adresse et des noms
- En cas de séparation ou divorce photocopie de l'intégralité du jugement ou attestation signée des 2 parents précisant les modalités de garde

Si vous êtes hébergé (en plus des pièces demandées ci-dessus) :

- Attestation d'hébergement datant de moins de 3 mois et pièce d'identité de l'hébergeant
- Photocopie de la quittance de loyer datant de moins de 3 mois ou de l'acte de propriété de votre hébergeant
- Un justificatif de domicile de l'hébergé à l'adresse de l'hébergeant : attestation sécurité sociale ou CAF, relevé de compte bancaire (sans le détail du relevé), fiche de paie, contrat de travail ou attestation employeur

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION

Dossier vérifié par :

Le :

Dossier complet : OUI NON

Pièces manquantes :

- Livret de famille ou acte de naissance
- Carnet de vaccination
- Carte national d'identité
- Attestation d'hébergement
- Justificatif administratif de l'hébergé
- justificatif de domicile de moins de 3 mois
- jugement de divorce
- Carte identité national de l'hébergeant
- Justificatif de domicile de l'hébergeant

Reprise de contact avec la famille :

- Par téléphone le : /.... /.... /.... /.... par :
- Par mail le :

Observations éventuelles :

Retour de l'utilisateur le :

Validé par : Transmis le :